

Panorama

Suisse

Nouvelles attaques contre le Gripen

Alors que la Confédération exige que 98 améliorations soient apportées à l'avion de combat suédois qu'elle compte acheter dès 2018, seules 7 ont pu être effectuées sur le prototype testé la semaine passée, révèle *Le Matin Dimanche* et la *SonntagsZeitung*, à qui un *whistleblower* – un employé de la Confédération – a fourni la liste des retouches. (LT)

Un nouveau vélo pour l'armée

L'armée suisse va acheter un nouveau vélo, baptisé «Vélo 12» pour ses troupes. Il doit remplacer les modèles actuels qui ont plus de 20 ans. Une commande de 2800 vélos devrait être signée cette semaine avec le fabricant zurichois Simpel, a indiqué son fondateur, Philip Douglas, confirmant une information de la *NZZ am Sonntag*. Le contrat avoisine les 7 millions de francs, soit 2500 francs l'unité. (ATS)

Vaud

Grosse bagarre à Lausanne

Une bagarre dans une foule de 200 personnes s'est déclenchée dimanche matin vers 4h45 à la place Bel-Air, devant la discothèque du Loft, a indiqué la police de Lausanne. Personne n'a été blessé. Au moins un individu possédait un Taser. Les premiers policiers se sont fait accueillir par des jets de bouteilles. La police a dû «faire usage de spray au poivre» et tirer des balles en caoutchouc pour disperser les fauteurs de troubles. (ATS)

Les crèches «low-cost», un pari compliqué

> Enfance Otto Ineichen voulait économiser sur le personnel

> Après quatre mois, son concept bute sur la formation des jardinières d'enfants

Catherine Cossy ZÜRICH

Le conseiller national libéral-radical Otto Ineichen avait promis au début de l'année d'ouvrir dans tout le pays 100 crèches à bas prix. Une majorité de parents ne peut pas se payer les «crèches de luxe» qui existent aujourd'hui, argumentait-il.

Sa recette: économiser sur le personnel et faire appel à des mères qui souhaitent reprendre une activité professionnelle, voire à des bénévoles. Quatre mois plus tard, Otto Ineichen a dû reconnaître qu'il était plus facile de solder la marchandise dans sa chaîne de supermarchés Otto's que de brader le niveau de formation des jardinières d'enfants.

Fin avril, il a ouvert sa première crèche à Beromünster, dans la campagne lucernoise, qui bénéficie du soutien administratif de sa fondation Speranza. Elle est dirigée par une assistante socio-éducative avec certificat fédéral de capacité. Et assistée d'une deuxième éducatrice avec la même formation. Otto Ineichen visait un tarif à 70 francs par jour, la crèche de Beromünster atteint 85 francs, la moyenne dans une zone

rurale. «Otto Ineichen a dû se rendre à la raison, on ne peut pas travailler seulement avec du personnel non formé», remarque Silvia Urech, responsable de Sperantino, le futur réseau de structures d'accueil de la petite enfance que le Lucernoise rêve toujours de mettre sur pied.

Car il persiste. Les conditions pour travailler dans une crèche doivent être revues à la baisse, martèle-t-il. Des mères expérimentées doivent pouvoir travailler aux côtés de personnes formées. Son idée est d'une part de mettre sur pied une formation accélérée, destinée aux «mères dont les enfants sont grands, grands-mères qui gardent les enfants ou infirmières au chômage». Et

«L'idée d'Otto Ineichen est un retour en arrière. Travailler dans une crèche, c'est un vrai métier»

d'autre part d'offrir la possibilité à des jeunes filles qui n'ont pas les capacités de faire un apprentissage d'éducatrice spécialisée de suivre un préapprentissage de deux ans avec attestation.

«Nous avons perdu le bon sens quand il s'agit de l'éducation de nos enfants. Les formations deviennent de plus en plus académiques. Les éducatrices passent leur temps devant un ordinateur à documenter les progrès des petits au lieu de jouer avec eux», écrit-il dans le communiqué de presse diffusé lors de l'ouverture de la crèche de Beromünster.



Le projet d'Otto Ineichen, ouvrir des crèches à bas prix dans toute la Suisse, est loin de faire l'unanimité auprès des professionnelles de la petite enfance. SURSEE, JANVIER 2012

Des propositions qui continuent à braquer les professionnelles. La Romande Isabelle Rüttimann, licenciée en pédagogie, secrétaire de Pop e poppa, association visant le développement de crèches en Suisse, réplique: «L'idée d'Otto Ineichen est un retour en arrière. Je ne mets pas en cause les compétences des mères ou des grands-mères. Mais l'accueil en collectivité, c'est tout autre chose. Dans un même groupe, il y a des bébés et des enfants qui marchent, ceux qui pleurent, qu'il faut changer ou à qui il faut donner à manger: des personnes sans formation touchent très vite à leurs limites. Travailler dans une crèche, c'est un vrai métier.»

Talin Stoffel, directrice de l'Association suisse des structures d'accueil de l'enfance à Zurich, renchérit: «Les propositions d'Otto Ineichen suggèrent que les professions exercées par les femmes n'ont pas tellement de valeur et que l'on peut les exercer sans formation. Éducatrice est pourtant un métier très dur. Les exigences

des parents et des autorités sont en constante augmentation. La tendance va vers une formation plus poussée, de niveau tertiaire dans les Ecoles supérieures de l'enfance. Ce qui est déjà bien plus largement le cas en Suisse romande.» Avec, en corollaire, un plus grand nombre d'enfants par groupe. Une étude réalisée par l'Office fédéral des assurances sociales en 2009 montre d'ailleurs que le niveau de formation du personnel des crèches influence moins les coûts que le taux d'occupation, qui devrait tendre vers le maximum d'enfants autorisé par éducatrice.

L'idée d'employer des jeunes filles avec une formation minimale de deux ans ne rencontre pas plus d'adhésion chez les professionnelles. Pour Talin Stoffel, c'est une fausse bonne idée: «Dans une crèche, la part de soins corporels est très faible, pas comme dans un établissement pour personnes âgées. Les enfants ont surtout besoin d'une prise en charge pédagogique.»

Pour montrer que l'éducation commence avant l'école obligatoire, les spécialistes de la petite enfance de toute la Suisse lancent une offensive au potentiel explosif. Encore dominés par des Alémaniques, le Réseau d'accueil extrafamilial et la Commission suisse pour l'Unesco vont présenter le 25 mai un «cadre d'orientation pour l'accueil, l'éducation et la formation de la petite enfance». Un document de référence qui veut proposer une certaine harmonisation des exigences et directives variant selon les cantons et les communes. Mais, aussi, un concept pédagogique dont toutes les crèches peuvent s'inspirer. Ou comme l'explique Isabelle Rüttimann: «L'enfant est l'acteur de son propre développement et on sait aujourd'hui qu'il est capable de choses incroyables dès sa naissance. L'idée est de l'accompagner et de le soutenir là où il se trouve dans son développement. Mais pas de le tirer en avant, ni de fixer des objectifs à atteindre. Il n'y a rien d'obligatoire.»

PUBLICITÉ



Les Apple Weeks chez Sunrise.

Du 6.5 au 26.5.2012

Maintenant **CHF 100.-**
de rabais sur
l'iPhone et l'iPad.

Pour toute souscription d'un abonnement Sunrise de 12 ou 24 mois à partir de CHF 25.- par mois. Offre valable dans la limite des stocks disponibles. Toutes les infos sur sunrise.ch

Tout pour ta journée. **Sunrise**

Le scepticisme de l'UE

> Bilatérales L'ambassadeur de l'UE réservé

L'ambassadeur de l'UE en Suisse, le Britannique Richard Jones, juge «inappropriées» les propositions suisses destinées à sortir les relations bilatérales de l'ornière. Dans une interview donnée à la *SonntagsZeitung*, il rejette l'idée qu'une instance nationale suisse soit chargée de surveiller la mise en œuvre des accords avec l'UE. «Il découle des principes mêmes du marché unique qu'aucun des Etats qui y participe ne puisse arbitrer lui-même en cas de différend», souligne le diplomate en poste à Berne depuis le début de l'année.

Reprise du droit de l'UE

Le scepticisme de Bruxelles était attendu. Les déclarations de Richard Jones ne constituent donc pas une surprise. Le diplomate réagit aux propositions entérinées par le Conseil fédéral à la fin du mois d'avril. Constatant le refus de Bruxelles d'aller de l'avant sans que les aspects institutionnels soient également abordés, le gouvernement avait présenté une série de mesures pour y répondre. Le Conseil fédéral écartait toute reprise automa-

tique du droit communautaire – «l'UE ne le demande pas», précise Richard Jones –, le gouvernement a mis en consultation un modèle qui passe par une reprise à titre provisoire des nouvelles normes de l'UE dans les domaines couverts par les accords. Les droits populaires seraient sauvegardés.

Le modèle de l'EEE

Aux dires mêmes du chef des Affaires étrangères, Didier Burkhalter, le Conseil fédéral s'est inspiré du projet d'accord sur l'énergie que Berne espérait pouvoir négocier avec Bruxelles. Mais selon Richard Jones, les modèles dont semble s'inspirer le gouvernement suisse «ne concernent pas le marché unique et ne sont dès lors pas appropriés aux yeux de l'UE».

Selon lui, les mécanismes appliqués au sein de l'Espace économique européen fonctionnent bien. Ils ont permis, rappelle-t-il, de surmonter des problèmes difficiles, mais ils délèguent aux institutions de l'AELE et de l'UE le soin de trouver une solution en cas de différend, et non à un Etat particulier. **Denis Masmejan**

Sortie du nucléaire repoussée?

> Energie Leibstadt pourrait fonctionner dix ans de plus

Doris Leuthard étudierait la possibilité de repousser de dix ans la date butoir prévue pour la sortie du nucléaire, selon la *SonntagsZeitung*. Le plan initial tablait sur une mise hors service de la dernière centrale en 2034. Le département de Doris Leuthard planche aujourd'hui sur un scénario où la centrale de Leibstadt pourrait fonctionner dix ans de plus, jusqu'en 2044, affirme l'hebdomadaire.

Les difficultés rencontrées pour respecter le calendrier initial, notamment la nécessité de recourir à des centrales à gaz dommageables pour l'environnement dans une phase de transition, auraient poussé à Doris Leuthard à revoir son scénario. La ministre de l'Environnement n'avait toutefois pas caché l'an dernier, lorsque le Conseil fédéral avait pris sa décision de principe de sortir du nucléaire, qu'un réacteur pourrait devoir être maintenu jusqu'en 2044. **LT**